



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Une école juste
pour tous
et exigeante
pour chacun

LOI POUR LA
REFONDATION
DE L'ÉCOLE

Projet d'établissement 2018-2021

Collège Elsa Triolet
2, passage de la Colombe
93200 Saint-Denis

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

- ˘ Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.
- ˘ Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.

Sommaire

- ˘ Page 1: page de présentation.
- ˘ Page 2: rappel de l'obligation du Projet d'établissement pour un établissement scolaire.
- ˘ Page 3: sommaire.
- ˘ Page 4: diagnostic.
- ˘ Page 15: indicateurs.
- ˘ Page 21: axes et objectifs du projet d'établissement.
- ˘ Page 22: axe 1: Assurer la réussite du parcours scolaire de tous les élèves et renforcer l'attractivité du collège.
- ˘ Page 25: axe 1: indicateurs d'évaluation.
- ˘ Page 26: axe 2: Etablir un climat scolaire serein et développer l'éducation citoyenne et solidaire.
- ˘ Page 29: axe 2: indicateurs d'évaluation.
- ˘ Page 30: axe 3: contribuer à la stabilité des équipes par l'accompagnement et le soutien.
- ˘ Page 32: axe 3: indicateurs d'évaluation.

~ **1 – Le cadre de travail**

~ Environnement

~ Le collège est situé près du centre de Saint-Denis, est bien desservi par les transports en commun et est proche de la gare de Saint-Denis, des commerces et du théâtre Gérard Philipe.

~ Il est situé dans le quartier de la gare qui est, depuis 2012, classé en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP).

~ Accès et bâtiment

~ Le contrôle des carnets de correspondance aux entrées et sorties des élèves se fait à la grille du collège. Afin de pacifier les abords du collège, nous demandons aux élèves depuis plusieurs années de ne pas stagner sur le parvis (mesure rendue désormais obligatoire dans le cadre du plan Vigipirate-alerte attentat) et aux parents de venir, dans la mesure du possible, chercher leur enfant à la sortie. En raison de la présence permanente de la Direction et des CPE à la sortie du collège, ses abords sont calmes et les incidents et nuisances sonores sont en nette diminution. Par ailleurs, ces dernières années, le collège a été confronté à la venue à ses abords de jeunes extérieurs qui venaient menacer voire agresser certains élèves : la mobilisation de la Direction, de la vie scolaire et de la police a permis de lutter efficacement contre ce phénomène.

~ Le collège a été construit en 1992 ; son architecture est accueillante et offre un cadre de travail agréable aux élèves et aux personnels. Peu de dégradations sont constatées dans le collège. Des travaux de rénovation sont régulièrement effectués par le collège et/ou le Conseil départemental.

~ En raison de l'absence de lieu spécifique, l'accueil des parents par les professeurs se fait dans des salles de cours, dans le bureau de la PsyEN ou dans le bureau vie scolaire construit en 2017.

~ Problèmes rencontrés :

- ~ Malgré des travaux de rehaussement des clôtures, l'architecture du collège reste propice aux fuites d'élèves à certains endroits
- ~ La forme courbée des couloirs répartis sur quatre niveaux ne facilite pas la surveillance des élèves
- ~ Le nombre de salles de cours s'avère limité (29 salles de cours + 2 salles « informatique » + CDI), ce qui peut poser problème lors de la confection des emplois du temps et pour l'organisation de l'aide aux devoirs ; ce problème empêche également d'avoir une salle dédiée aux parents et un foyer pour les élèves
- ~ Le collège ne comporte pas de salle polyvalente, ce qui pose problème pour l'organisation de réunions conséquentes

~ **2 – La structure pédagogique, l'offre de formation et les dispositifs pédagogiques**

- ~ Le collège est classé REP, prévention violence. Il accueille environ 600 élèves.

~ Structure pédagogique:

- ~ A la rentrée 2017, le collège comprend 6 classes de 6ème, 6 classes de 5ème, 6 classes de 4ème et 5 classes de 3ème. Par ailleurs, le collège accueille un dispositif UPE2A et un dispositif UPE2A-NSA.

Offre de formation et organisation pédagogique

- ˆ La mise en œuvre de la réforme 2016 du collège, en appui du nouveau socle commun de connaissance, de compétences et de culture, a permis le développement de l'évaluation par compétences.
- ˆ Les enseignements complémentaires d'accompagnement personnalisé (AP) et d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont mis en place sur tous les niveaux (sauf en 6ème pour les EPI).
- ˆ Les langues vivantes proposées sont l'anglais et l'allemand en LV1 ; l'espagnol et le portugais en LV2. Il existe un dispositif bilangue anglais-allemand sur tous les niveaux dès la 6ème. Le professeur d'allemand du collège, en complément de son service au collège, intervient depuis plus de 10 ans à l'école Jules Vallès auprès d'élèves de CM1 et CM2.
- ˆ L'enseignement de complément latin est proposé dès la 5ème.
- ˆ Aux élèves ayant bénéficié d'un dispositif UPE2A sont proposées les années suivantes des heures d'enseignement de suivi ex-allophone en français, mathématiques et histoire-géographie.
- ˆ Le volet aide aux devoirs de l'accompagnement éducatif est assuré par les assistants pédagogiques et par une dizaine d'enseignants depuis plusieurs années, après un démarrage difficile par manque de professeurs volontaires. Des ateliers culturels et scientifiques sont proposés sur la pause méridienne.
- ˆ Les classes coopératives « sans note » se sont développées ces dernières années (démarrage sur une classe de 5ème puis deux classes de 6ème puis généralisation à toutes les classes de 6ème en septembre 2017), avec des conseils d'élèves et des conseils de classes spécifiques. Cette innovation a permis de développer l'évaluation par compétences, la coopération entre élèves et le travail en équipe pédagogique.

~ **3 – Données sociologiques des élèves**

- ~ Les élèves viennent principalement des écoles Jules Vallès, Jules Guesde et Pina Bausch.
- ~ Le taux d'élèves de familles à CSP défavorisées, après une baisse à 50% environ, est remonté jusqu'à 60% sur ces trois dernières années. Le taux de boursiers se situe aux alentours de 55%, sauf en 2016-2017 (45% environ). Le taux de demi-pensionnaires est situé au-dessus de la moyenne départementale, en raison notamment de la politique d'aide à la demi-pension du Conseil départemental accompagnée d'un suivi de qualité des dossiers par l'intendance et de la qualité des repas proposés par le collège.
- ~ Plusieurs activités sont proposées sur la pause méridienne : chorale, quelques groupes d'association sportive et d'autres ateliers pédagogiques et éducatifs.
- ~ Défis à relever :
- ~ La déperdition d'élèves du secteur en raison de départs vers le privé est en baisse : il faut poursuivre le travail sur l'attractivité du collège.

~ **4 – Scolarité des élèves**

- ~ Les départs et arrivées d'élèves restent importants au cours de l'année, avec davantage d'arrivées que de départs, en raison de la mobilité géographique des familles.
- ~ Retard scolaire à l'entrée en 6^{ème} :
- ~ A l'entrée en 6^{ème}, le taux d'élèves ayant un an ou plus de retard est supérieur à celui du département et se situe autour de 18%, ce qui souligne des difficultés scolaires à la sortie du primaire et rend le travail de liaison école-collège d'autant plus indispensable.

“ Résultats au DNB:

- “ Le taux de réussite au DNB est en hausse régulière sur les quatre dernières années et atteint environ 77%. Ces dernières années, des ateliers de révision du brevet se déroulent le mercredi après-midi et une semaine de révision a lieu au mois de juin.
- “ Les résultats des élèves aux épreuves écrites finales restent toutefois fragiles.

“ Orientation post-3^{ème}

- “ Avant commission d’appel, sur les trois dernières années, le taux de passage en 2^{nde} GT est situé entre 55,1 % et 71%, en-dessous des taux académiques.
- “ A l’issue de la 2^{nde} GT, le taux d’accès à la 1^{ère} GT est situé entre 62,9% et 67,8% sur les trois dernières années, le taux de redoublement étant situé entre 17,7% et 25,4%.
- “ Le taux de passage en 2^{nde} Professionnelle est entre 21,9% et 38% sur les trois dernières années. A l’issue de la 2^{nde} Professionnelle, le taux de passage 1^{ère} Professionnelle est situé entre 70,6% et 73% sur les trois dernières années, le taux de redoublement étant situé entre 3,9% et 5,4%.

- ˘ Les actions dans le cadre de l'orientation sont développées dans le Parcours Avenir (information et formation dans le cadre de l'heure projet en 3ème, stages d'observation, mini-stages, forum des métiers porteurs, forum sur l'orientation, portes ouvertes, rallye des entreprises et entretiens d'orientation, échanges avec les élèves Ambassadeurs, projet « Elles bougent », ...). Elles doivent permettre à l'élève de construire son projet d'orientation en fonction de ses goûts et de ses aptitudes.
- ˘ La liaison collège-lycée a été renforcée ces dernières années.

˘ **5 – Climat scolaire et difficultés scolaires**

- ˘ Les difficultés scolaires des élèves sont de différentes natures : maîtrise des fondamentaux en français et mathématiques, compréhension des consignes, travail de mémorisation, apprendre à apprendre, passage de l'oral à l'écrit, régularité et quantité du travail personnel, estime de soi, autonomie et persévérance.
- ˘ Aux élèves en difficulté scolaire sont proposés des dispositifs spécifiques (aide aux devoirs, tutorat, ...).
- ˘ Le phénomène d'absentéisme est une problématique qui doit continuer de mobiliser tous les acteurs du collège et la lutte contre l'absentéisme reste une priorité, notamment grâce au volet prévention du décrochage scolaire (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire et commission vie scolaire réguliers). Ces dernières années, le travail des équipes a permis lutter efficacement contre l'absentéisme. Toutefois, des problématiques restent prégnantes : nombreuses exclusions de cours, élèves présents-absents et continuité pédagogique.
- ˘ Le phénomène de violence et de harcèlement des élèves entre eux (verbale et/ou physique), premier motif de sanction dans le collège, nécessite la vigilance de tous les membres de la communauté éducative et la poursuite de la mise en place d'actions de prévention.

~ **6 – Les ressources humaines du collège**

~ Les enseignants:

~ Une grande partie de l'équipe enseignante a été renouvelée en 2014 et 2015. Les enseignants sont au nombre de 50 environ. L'âge moyen des enseignants est de 33 ans. Les deux tiers environ des enseignants ont moins de trente-cinq ans. Le travail en équipe est plutôt développé et très dynamique. Les enseignants sont bien investis dans leur travail et dans des projets spécifiques.

~ Des réunions régulières des équipes pédagogiques sont souhaitables pour mettre en commun, harmoniser les pratiques et assurer un suivi plus individualisé des élèves.

~ Les assistants pédagogiques (1,5 équivalent temps plein), qui interviennent pour l'aide au devoir le soir, devant des petits groupes d'élèves ou en co-intervention avec des enseignants, viennent en renfort de la vie scolaire sur certaines heures.

~ La coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire:

~ La coordonnatrice du REP fait le lien entre les écoles (primaires et maternelles) du secteur et le collège. Ces dernières années, la liaison école-collège s'est renforcée grâce à son travail efficace, une forte présence sur le terrain en accompagnement des équipes et des projets ainsi qu'à l'implication des professeurs du collège lors des conseils école-collège.

“ La vie scolaire:

- “ Les CPE, très efficaces et dynamiques, sont au nombre de deux ; les deux dernières années, nous avons bénéficié du renfort d’une CPE stagiaire à mi-temps. Elles gèrent une équipe de vie scolaire composée d’assistants d’éducation (6,5 équivalents temps plein).
- “ L’équipe d’assistants d’éducation se renouvelle régulièrement d’année en année. Des réunions vie scolaire régulières avec les CPE et la Direction, ainsi que des convocations ponctuelles et individuelles, permettent de faire des mises au point et d’optimiser le fonctionnement de la vie scolaire. Un planning posté, bien détaillé, est mis en place depuis de nombreuses années. Des temps de formation pour les assistants d’éducation doivent être développés afin d’optimiser le fonctionnement de la vie scolaire. Le lien avec les équipes enseignantes doit être renforcé.

“ Les services sociaux et de santé:

- “ L’assistante sociale et l’infirmière travaillent en partenariat avec les enseignants, la Direction et les CPE. Ils participent, avec la PsyEN, la Direction et les CPE, à la commission vie scolaire du collège et au GPDS qui sont réunis régulièrement tous les deux mois chacun pour faire le point sur les élèves (pour le GPDS : décrochage, absentéisme et pour la commission vie scolaire : difficultés scolaires, problèmes de comportement et problèmes d’ordre social ou médical). Elles sont impliquées dans le comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) du collège et participent à plusieurs actions éducatives (lutte contre le harcèlement scolaire, parcours égalité filles-garçons, Conseil de la vie collégienne-CVC).

~ L'adjointe gestionnaire et les agents:

~ L'adjointe gestionnaire gère une équipe de 10 agents (ATTEE) dont le travail est organisé selon un planning précis. Des réunions régulières avec les agents, en présence de la gestionnaire permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'équipe. Certains agents sont associés à l'encadrement des travaux d'intérêt général pour des élèves ayant commis des dégradations. Les élèves sont ainsi sensibilisés au respect du travail des agents et au respect de la propreté des locaux.

~ La PsyEN:

~ Elle intervient dans le collège deux demi-journées par semaine et participe aux actions d'information sur l'orientation. Elle intervient sur rendez-vous en individuel et dans les classes. Elle participe notamment aux commissions vie scolaire, aux GPDS, aux entretiens d'orientation et aux entretiens de situation pour les élèves sans solution scolaire. Elle reçoit également sur rendez-vous au CIO de Saint-Denis.

~ Ambiance de travail

~ La Direction accueille tous les personnels qui peuvent la solliciter à tout moment.

~ L'ambiance de travail entre les différents services est agréable.

- ~ L'ambiance en salle des professeurs est sereine et dynamique.
- ~ Les enseignants sont demandeurs d'une meilleure communication avec la Direction.

~ **7 – Les partenaires**

~ Les parents d'élèves:

- ~ L'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants est variable. De nombreuses familles s'impliquent fortement. Cependant, quelques familles sont très difficilement joignables.
- ~ En dehors des entretiens individuels avec la Direction, les CPE, les enseignants, l'assistante sociale ou l'infirmière pour des problèmes spécifiques, diverses rencontres, sont mises en place: réunion parents-professeurs à la mi-octobre, remise des bulletins trimestriels par les professeurs principaux à la fin de chaque trimestre, rencontre entre la Direction et les parents dans les écoles primaires en janvier ou février et lors des inscriptions en juin, accueil des parents d'élèves de 6ème le jour de la pré-rentrée des 6èmes .
- ~ Les représentants de parents d'élèves siègent dans les instances du collège. Des délégués parents siègent dans les conseils de classes. Nous sollicitons les représentants parents pour que tous les conseils de classes soient couverts par des parents : nous constatons que trop de conseils de classes se déroulent sans délégué parent.
- ~ Nous incitons les parents à proposer des moments de convivialité au collège afin de créer du lien. La Direction organise chaque année au réfectoire un repas auquel sont invités les personnels et les parents d'au moins un niveau de classes. Par ailleurs, depuis un an, une matinée portes ouvertes est organisée un samedi matin au mois de juin par les personnels afin de présenter aux parents certains travaux d'élèves et des activités du collège.

~ Les autres partenaires:

- ~ Le lien avec les écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP) s'est bien développé ces dernières années. Nos interlocuteurs et partenaires sont les directeurs et directrices d'écoles primaires et maternelles, la coordonnatrice du REP et l'IEN (Inspectrice de l'Education Nationale). Des conseils école-collège et des comités de pilotage ont lieu régulièrement. Sont mises en place des réunions pour construire des progressions communes sur le cycle 3 et des actions pédagogiques et éducatives écoles-collège.
- ~ Dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), de nombreux partenariats sont développés (parcours égalité filles-garçons, sexualité, lutte contre l'homophobie, ...). Les partenaires éducatifs et culturels sont nombreux : Partenaire pour la Ville (PPV 93), AFEV, Planning familial, CASADO, Festival de Saint-Denis, Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, Basilique de Saint-Denis, Unité Archéologique de Saint-Denis, Association Cinémas 93 pour « Collège au cinéma », Mémorial de la Shoah, différents musées parisiens... L'ouverture culturelle et sur le monde doit rester une priorité forte dans notre établissement : elle permet notamment de faire découvrir aux élèves le monde qui nous entoure et de donner du sens à certains apprentissages.
- ~ Les élèves de 3ème participent à Savante banlieue dans le cadre de la Fête de la Science et des élèves de 3ème participent au Concours RobOk. Toutefois, les partenariats à caractère scientifique gagneraient à être encore plus développés.
- ~ Nous travaillons en partenariat avec la collectivité locale (Mairie de Saint-Denis) et la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis).
- ~ C'est à partir de ce diagnostic partagé que nous allons définir les axes et le contenu de notre nouveau projet d'établissement.

Indicateurs

Indicateurs pour le diagnostic
Projet d'établissement 2018-2021

Effectifs élèves

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	571	578	592	577

Données sociologiques des élèves

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Cadres supérieurs et enseignants	5,4	6,4	4,2	3,6
Cadres moyens	6,0	7,1	6,8	9,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	31,0	31,0	29,4	26,5
Ouvriers et inactifs	50,1	48,4	55,2	58,8

Résultats au DNB

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	59,8	62,2	70,0	76,9
département	79,2	80,9	83,3	84,9

Orientation de fin de 3ème

	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
Collège (GT/Pro)	53,7	38,5	58,2	24,1	55,1	38,0	71,0	21,9
Département (GT/Pro)	63,4	25,3	64,4	24,7	68,5	25,1	70,7	24,0
Académie (GT/Pro)	66,4	22,2	67,4	21,6	71,6	22,5	72,3	22,0
France (GT/Pro)	63,0	20,0	64,3	19,4	69,6	20,6	72,8	21,0

Orientation de fin de 2^{nde} GT

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 ^{ère} GT	68,7	67,8	65,1	62,9
1 ^{ère} Pro	7,8	9,7	4,8	14,8
redoublement	21,9	17,7	25,4	19,8
autre	1,6	4,8	4,8	2,5

Orientation de fin de 2^{nde} Pro

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 ^{ère} Pro	73,9	70,6	77,5	73,0
redoublement	4,3	3,9	5,0	5,4
autre	21,7	25,5	17,5	21,6

Boursiers

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	55,0	53,6	58,1	44,9

Demi-pensionnaires

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	-	52,8	57,9	51,9
département	-	46,8	46,5	47,3
académie	-	59,1	58,8	58,6
France	-	69,6	69,7	69,4

Elèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6ème

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	26,1	15,8	18,8	18,7
département	16,2	14,9	14,2	13,6
académie	13,1	12,0	11,3	10,6
France	11,5	10,5	9,8	9,1

Ancienneté des enseignants dans le poste

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
moins de 2 ans	51,0	51,1	61,2	62,5
de 2 à 5 ans	19,6	21,3	22,4	20,8
de 5 à 8 ans	21,6	19,1	8,2	8,3
plus de 8 ans	7,8	8,5	8,2	8,3

Absentéisme

	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017
plus de 80 demi-journées absences non justifiées	UPE2A / NSA	1	UPE2A / NSA	4	UPE2A / NSA	2	-
	6 ^{ème}	0	6 ^{ème}	1	6 ^{ème}	2	
	5 ^{ème}	9	5 ^{ème}	8	5 ^{ème}	6	
	4 ^{ème}	14	4 ^{ème}	11	4 ^{ème}	23	
	3 ^{ème}	8	3 ^{ème}	19	3 ^{ème}	17	
entre 50 et 80 demi-journées d'absences non justifiées	UPE2A / NSA	4	UPE2A / NSA	0	UPE2A / NSA	4	-
	6 ^{ème}	5	6 ^{ème}	3	6 ^{ème}	5	
	5 ^{ème}	11	5 ^{ème}	15	5 ^{ème}	15	
	4 ^{ème}	12	4 ^{ème}	21	4 ^{ème}	19	
	3 ^{ème}	14	3 ^{ème}	20	3 ^{ème}	22	
entre 30 et 50 demi-journées d'absences non justifiées	UPE2A / NSA	3	UPE2A / NSA	6	UPE2A / NSA	2	-
	6 ^{ème}	12	6 ^{ème}	5	6 ^{ème}	13	
	5 ^{ème}	19	5 ^{ème}	22	5 ^{ème}	18	
	4 ^{ème}	18	4 ^{ème}	21	4 ^{ème}	24	
	3 ^{ème}	25	3 ^{ème}	21	3 ^{ème}	24	

Signalements absentéisme

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	17	34	Procédure PEL	Procédure PEL

Exclusions de cours

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
6 ^{ème}	-	213	110	-
5 ^{ème}	-	299	373	-
4 ^{ème}	-	564	265	-
3 ^{ème}	-	479	369	-
total	-	1555	1136	-

Sanctions

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Avertissement	20	6	19	-
Blâme	8	15	15	-
Exclusion temporaire	169	159	142	-
Total	197	180	176	-

Exclusions définitives

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	8	9	8	10

Incidents de gravité 3 ou 4

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
collège	5	16	9	8

Axes et Objectifs du Projet d'établissement

Axe 1:

Assurer la réussite du parcours scolaire de tous les élèves et renforcer l'attractivité du collège.

- 1-Favoriser l'accueil et l'adaptation des 6èmes.
- 2-Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et les accompagner vers la réussite.
- 3-Motiver les élèves, encourager l'orientation choisie et préparer à l'entrée au lycée.
- 4-Prévenir le décrochage scolaire, notamment par l'utilisation du numérique.
- 5-Favoriser l'ouverture artistique et culturelle.

Axe 2:

Favoriser un climat scolaire serein et développer l'éducation citoyenne et solidaire.

- 1-Expliciter les règles de fonctionnement.
- 2-Favoriser l'engagement de tous dans une démarche solidaire.
- 3-Promouvoir la citoyenneté et les valeurs de la République.
- 4-Renforcer les liens avec les familles, notamment par le numérique.
- 5-Offrir un cadre de vie accueillant.

Axe 3:

Contribuer à la stabilité des équipes par l'accompagnement et le soutien.

- 1-Accompagner les équipes
- 2-Favoriser de bonnes conditions de travail pour les personnels et développer l'entraide.
- 3-Favoriser la cohésion des équipes.

Axe 1: Assurer la réussite du parcours scolaire de tous les élèves et renforcer l'attractivité du collège.

1-Favoriser l'accueil et l'adaptation des 6èmes (assurer la continuité pédagogique école-collège).

- Visite des CM1 et des CM2.
- Réunion avec les parents des futurs élèves de 6ème.
- Conseil école-collège.
- Projets inter-degrés.
- Conseils d'élèves.
- Classes coopératives par compétences sans note chiffrée.
- Conseils de classe inversés.
- Commissions de liaison CM2-6ème.
- Investir les salles de 6ème .
- Portes ouvertes du collège.
- Journée d'intégration des 6èmes et des UPE2A/UPE2A-NSA.

2-Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et les accompagner vers la réussite.

- Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite.
- Prendre en compte les difficultés des élèves : fiches méthodologiques, tutorat professeurs (ou autres adultes) / élèves.
- Optimiser les dispositifs d'aide : « Devoirs Faits », accompagnement éducatif, conseils de classes inversés...
- Analyse de copies (DNB, Brevets blancs...), ateliers du mercredi après-midi, semaine de révisions des 3èmes.
- Méthodologie Accompagnement Personnalisé en 6^{ème} : le métier de l'élève.
- Réunions d'équipes pédagogiques régulières.
- PPRE et PPRE passerelle.

3-Motiver les élèves, encourager l'orientation choisie et préparer à l'entrée au lycée.

- ~ Etayer et faire vivre le Parcours Avenir.
- ~ Sensibiliser les familles et les élèves à l'orientation, le plus tôt possible.
- ~ Assurer la continuité collège-lycée : Portes Ouvertes et visites de lycées, mini-stages et forum des métiers porteurs.
- ~ Promouvoir et préparer une orientation choisie, adaptée et ambitieuse.
- ~ Préparation aux examens, entretiens d'orientation, heures de « projet 3^{ème} », forums de l'orientation, stages, « ambassadeurs ».
- ~ Motiver les élèves.
- ~ Expliciter les attendus du collège.
- ~ Le rôle des conseils de classe.
- ~ Valorisation des élèves : cérémonies républicaines de remise des diplômes.
- ~ Valorisation des travaux d'élèves lors des Portes Ouvertes du collège.

4-Prévenir le décrochage scolaire

- ~ Prévenir l'absentéisme et/ou le décrochage scolaire : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS).
- ~ Prévenir les élèves en difficultés et/ou le harcèlement : la commission vie scolaire.
- ~ Commission de suivi des rapports.
- ~ Médiation sociale en milieu scolaire et partenaires pour enrichir le parcours des élèves (ACTE, atelier relais, Proximité, Casadoñ).
- ~ S'adapter aux difficultés des élèves : rôle de l'agenda et du cahier de texte en ligne.
- ~ Favoriser le raccrochage scolaire en permettant un meilleur suivi des élèves par les parents grâce à l'utilisation de l'ENT.



5-Favoriser l'ouverture artistique et culturelle.

- ~ Voyages et sorties scolaires.
- ~ Visites scolaires.
- ~ Stages (ex : équitation).
- ~ Liaisons culturelles (In situ, un artiste dans son école).
- ~ Articles, projets et affiches afin de valoriser les élèves et leurs travaux, notamment sur le site et l'ENT du collège.
- ~ Aider les élèves à reprendre confiance en eux.
- ~ Développer le Parcours d'éducation Artistique et Culturelle.

Axe 1: Indicateurs d'évaluation

Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux de présence et implication des familles
- Taux de réussite au DNB
- Pourcentage d'élèves reçus au DNB avec une mention
- Ecart de réussite des CSP défavorisées
- Taux d'acquisition du socle commun
- Nombre d'élèves décrocheurs et suivis par le GPDS
- Taux de passage en 2nde GT et en 1^{ère} GT
- Nombre d'élèves tutorés
- Nombre d'inscription de l'établissement aux concours pédagogiques / éducatifs
- Participation pour chaque élève à un projet artistique et/ou culturel
- Nombre d'ateliers mis en place et nombre d'élèves inscrits à ces aides pédagogiques
- Production et mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle
- Taux d'élèves présents au dispositif « Devoirs Faits »
- % de dérogations et de départs vers le privé

Résultats attendus d'ici 2021

- 70% de familles présentes aux conseils de classe et aux remises de bilans périodiques
- 70% d'élèves en 2nde GT
- 70% d'élèves en 1^{ère} GT
- 50% de connexions par les parents à l'Espace Numérique de Travail (ENT)

Axe 2: Favoriser un climat scolaire serein et développer l'éducation citoyenne et solidaire

1-Expliciter les règles de fonctionnement.

- 1- Permettre l'appropriation des règles par l'ensemble des élèves et de la communauté scolaire :
 - établir et réaffirmer les règles de comportement et de positionnement pour les élèves et les adultes.
 - adoption d'un comportement commun
- 2- Lutter contre l'absentéisme et les retards.
 - Elaborer et mettre en œuvre un protocole pour aider les parents à suivre leur enfant (carnet, ENT, ...)
 - Cohérence entre le pédagogique et l'éducatif (travail des enseignants et de la Vie Scolaire en cohérence).
- 3- Politique des punitions et des sanctions.
 - Redéfinir les alternatives aux punitions et sanctions : développer les mesures de responsabilisation.

2-Favoriser l'engagement de tous dans une démarche solidaire.

- Développer des projets innovants et transversaux.
- Développer les activités éducatives et ludiques sur le temps de la pause méridienne
- Inscrire les élèves dans une démarche solidaire : développement durable, gaspillages
- Faire vivre le Conseil de Vie Collégienne
- Apaiser les tensions et faire vivre la coopération : médiation par les pairs, tutorat d'élèves, classes coopératives
- Formation des délégués élèves et des délégués parents.
- Former les élèves aux premiers secours (PSC1)



3-Promouvoir la citoyenneté et les valeurs de la République.

- ~ Construire le projet de CESC
- ~ Construire le Parcours éducatif de Santé
- ~ Etayer le Parcours Citoyen.
- ~ Faire vivre le parcours Egalité Filles-Garçons.
- ~ Expliciter et faire vivre la Laïcité (charte, semaine)
- ~ Lutter contre les rumeurs et les violences : actions de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; l'homophobie et la théorie du complot
- ~ Projet de l'Association Sportive
- ~ Promouvoir le rôle du CDI : éducation aux médias
- ~ Journée de l'élégance et de la courtoisie

4-Renforcer les liens avec les familles.

- ~ Favoriser la co-éducation : remises des bilans périodiques, réunions, ENT
- ~ Codes couleurs dans le carnet.
- ~ Groupes de parole : le Café des Parents.
- ~ Conseils de classe inversés et rôle des parents.
- ~ Accompagner les parents dans certaines manifestations qui leur sont ouvertes par les partenaires.
- ~ Réunion par niveau en début d'année afin d'impliquer rapidement les parents dans la scolarité de leur enfant.
- ~ Padlets.
- ~ Présentation du fonctionnement de l'ENT.
- ~ Faire venir davantage les parents au collège par des actions « festives et/ou conviviales ».
- ~ Création de la Salle des parents.
- ~ Recréation de l'Atelier Socio-Linguistique.



5-Offrir un cadre de vie accueillant.

ÉPermettre l'appropriation des lieux par les élèves : création du foyer socio-éducatif.

ÉEtayer l'offre éducative, sportive et ludique sur la pause méridienne.

ÉConstruire un projet Vie Scolaire.

ÉPropreté du cadre de travail : respect du travail des agents : passages en classes, pelles et balais dans les classes...

ÉAider les élèves à reprendre confiance

Éfaire du Centre d'Information et de Documentation (CDI) un pôle éducatif

Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux d'absentéisme et nombre de retards.
- Nombre de signalements.
- Nombre de retenues et de Travaux d'Intérêt Général (TIG).
- Nombre et types de sanctions prononcées.
- Nombre d'élèves polysanctionnés.
- Nombre d'exclusions ponctuelles de cours.
- % de mesure de responsabilisation mises en place.
- Climat ressenti par/entre les membres de la communauté éducative.
- Production et mise en œuvre du Parcours Citoyen, du parcours Avenir, du Parcours éducatif de Santé et du Projet Vie Scolaire.
- Taux de conflits entre les élèves.
- Nombre d'ateliers éducatifs/sportifs mis en place et nombre d'élèves inscrits.
- Récompenses attribuées aux élèves.
- Création effective du foyer des élèves.

Résultats attendus d'ici 2021

- Nombre de conseils de discipline en baisse.
- Nombre de polyexclus en baisse.
- Nombre d'exclusion temporaires en baisse.
- % de fréquentation du CDI en hausse.
- % d'élèves licenciés à l'Association Sportive en hausse.

Axe 3: Contribuer à la stabilité des équipes par l'accompagnement et le soutien.

1-Accompagner les personnels.

- Assurer une meilleure communication à l'interne par la création d'un calendrier annuel et par la poursuite des calendriers périodiques.
- Améliorer la circulation de l'information par une lettre d'informations hebdomadaire, le « Elsa Triolet Infos ».
- Assurer l'accueil de tous les personnels dans les meilleures conditions possibles: livret d'accueil des personnels.
- Assurer une plus grande connaissance du réseau REP par la promotion du projet REP et du référentiel de l'Éducation Prioritaire.
- Progression commune par discipline et par niveau afin de fluidifier le parcours de l'élève.

2-Favoriser de bonnes conditions de travail pour les personnels et développer l'entraide.

- Veiller aux bonnes conditions de travail des enseignants: entretiens avec les nouveaux professeurs, avec ceux en difficultés
- Groupe d'analyse des pratiques régulier
- Observations de séances entre professeurs
- Développer le travail collaboratif entre enseignants, notamment par l'usage du numérique.
- Réunions d'équipes régulières.
- Réunions régulières des coordonnateurs de disciplines.



3-Favoriser la cohésion des équipes.

- Éfavoriser la cohésion entre personnels par la création de l'Amicale du collège.
- ÉRéunions régulières entre enseignants, vie scolaire et agents.
- ÉLe « Jeudi du mois ».
- ÉEntretiens réguliers entre personnels et Direction.
- ÉOrganiser des moments de convivialité entre les personnels, et d'autres avec les représentants de parents d'élèves.
- Éfavoriser les temps de travail en équipes (heure blanche...)



Axe 3: Indicateurs d'évaluation

Indicateurs d'évaluation retenus

- Fluidité de la circulation de l'information.
- Fluidité du travail collaboratif entre professeurs et vie scolaire.
- Outils interne de communication développés.
- Nombre de connexions sur l'ENT.
- Taux d'utilisation des matériels à disposition (ETIC).
- Stabilisation des équipes.
- Taux d'exclusions / enseignant.
- Taux d'absentéisme des personnels.

Résultats attendus d'ici 2021

- Ancienneté des personnels.
- Diminution du nombre d'absences des personnels.